

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2016**

2016-10-12-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 12 octobre 2016 à 19 h aux salles Sènescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-10-12-2

2. AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES

Aucun sujet à discuter. Il n'y a donc pas d'ajournement.

2016-10-12-3

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration
 - 4.1 Adoption du rapport de l'an 4 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 4.2 Discussion sur le projet d'étude et de regroupement avec la MRC de Rivière-du-Loup
5. Développement économique
 - 5.1 Entente IP Saint-Simon
 - 5.2 Parc industriel régional : acceptation du ministre
6. Développement régional
 - 6.1 Adoption des états financiers du Parc du Mont-Saint-Mathieu
 - 6.2 Adoption du budget 2016-2017 du Parc du Mont-Saint-Mathieu
7. Matières résiduelles
 - 7.1 Statistiques sur le compostage résidentiel de la MRC des Basques
8. Correspondances
 - 8.1 MADA
9. Divers
 - 9.1 Carrières et sablières
 - 9.2 Visite du Premier ministre Philippe Couillard
 - 9.3 Chemins municipaux vs Parc éolien Nicolas-Riou
10. Prochain Conseil le mercredi 26 octobre 2016 à 19 h 30 à Saint-Médard
11. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-10-12-4

4. ADMINISTRATION

2016-10-12-4.1

4.1 Adoption du rapport de l'an 4 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC des Basques est entré en vigueur en 2010;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de chaque municipalité a produit un rapport annuel de l'an 4, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte le rapport d'activités annuel de l'an 4 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Basques du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

ADOPTÉE

2016-10-12-4.2

4.2 Discussion sur le projet d'étude et de regroupement avec la MRC de Rivière-du-Loup

Une discussion s'amorce en lien avec le projet d'étude de regroupement des services avec la MRC de Rivière-du-Loup et de l'ampleur qu'a pris le dossier au niveau médiatique.

Le vote est demandé sur la question suivante : « Êtes-vous en accord pour mettre fin au processus de regroupement des services avec la MRC de Rivière-du-Loup? ».

Les maires présents procèdent au vote sur cette question.

Résultats : Pour = 11 Contre = 0 Abstention = 0

Suite aux résultats obtenus, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du projet d'étude n'a jamais été un regroupement avec la MRC de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT l'instabilité de faire une analyse ou une étude, telle que nous l'entendons à l'intérieur du processus;

CONSIDÉRANT l'insécurité créée dans la population par cette étude;

CONSIDÉRANT les incertitudes quant au maintien des services territoriaux;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est résolu à la majorité des voix :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques mette fin au processus de regroupement des services avec la MRC de Rivière-du-Loup et annule la demande adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2016-10-12-5

5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-10-12-5.1

5.1 Entente IP Saint-Simon

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Simon est régie par le Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP a été conclue avec la Ville de Trois-Pistoles, les municipalités de Sainte-Rita, Saint-Clément et Saint-Jean-de-Dieu;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente permet aux municipalités de Saint-Guy, Saint-Médard, Sainte-Françoise, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Simon d'y adhérer en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Simon, par voie d'une résolution adoptée le 12 septembre 2016 par son conseil municipal, a démontré son intérêt à adhérer à l'entente intermunicipale relative à la téléphonie sur IP;

Par conséquent,

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,

Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte l'Entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP ayant pour objet la délégation de la compétence de la municipalité de Saint-Simon à la MRC des Basques concernant la desserte de la téléphonie sur IP.

ADOPTÉE

2016-10-12-5.2

5.2 Parc industriel régional : acceptation du ministre

Conformément à l'article 13.8 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux, l'Entente intermunicipale relative à la création d'un parc industriel régional signée le 31 août dernier par neuf municipalités et la MRC des Basques a été approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 3 octobre dernier.

On profite de l'occasion pour offrir une motion de félicitations au chargé de projet, M. Marc Lemay, pour la qualité de son travail effectué à la rédaction de ladite entente, permettant ainsi au ministère de répondre positivement à la demande, et ce, avec diligence.

2016-10-12-6

6. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2016-10-12-6.1

6.1 Adoption des états financiers du Parc du Mont-Saint-Mathieu

Sur une proposition de M. André Leblond,

Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers audités de la Corporation de gestion du Parc du Mont-Saint-Mathieu au 30 avril 2016.

ADOPTÉE

2016-10-12-6.2

6.2 Adoption du budget 2016-2017 du Parc du Mont-Saint-Mathieu

Le sujet est reporté à une rencontre ultérieure.

2016-10-12-7

7. MATIÈRES RÉSIDUELLES

2016-10-12-7.1

7.1 Statistiques sur le compostage résidentiel de la MRC des Basques

Mme Brigitte Pelletier, directrice générale adjointe de la MRC des Basques, et Mme Marie-Josée Bérubé, directrice de Récupération des Basques, viennent présenter les taux de participation des citoyens relativement à la collecte des matières organiques, des déchets et du recyclage pour les années 2015 et 2016, de même que les données statistiques sur le compostage résidentiel recueillies par les agentes de sensibilisation en environnement au cours de la saison estivale.

2016-10-12-8

8. CORRESPONDANCES

2016-10-12-8.1

8.1 MADA

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a été reconnue « Municipalité amie des aînés (MADA) » par le ministère de la Famille le 26 mai 2016 pour la période de 2016 à 2019;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille et l'Organisation mondiale de la Santé invitent la MRC des Basques à devenir membre du Réseau mondial des « villes amies des aînés », donnant ainsi l'opportunité à la MRC de partager ses réalisations avec d'autres membres, de naviguer dans une banque d'exemples d'actions en faveur des aînés et de consulter des dizaines d'outils d'évaluation de guides et de plans d'action;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de devenir membre du Réseau mondial des « villes amies des aînés » en remplissant un formulaire en ligne.

ADOPTÉE

2016-10-12-9

9. DIVERS

2016-10-12-9.1

9.1 Carrières et sablières

M. Éric Blanchard aimerait savoir s'il serait possible que chaque municipalité délègue sa compétence à la MRC des Basques quant aux redevances des carrières et sablières, comme ce qui se fait dans d'autres MRC.

Le préfet mentionne qu'à court terme, il sera très difficile de travailler sur ce projet, faute d'effectifs. Il vérifie auprès de la FQM ce qui peut être fait et il en sera question à une séance subséquente.

2016-10-12-9.2

9.2 Visite du Premier ministre Philippe Couillard

Le Premier ministre Philippe Couillard sera en visite à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup le 30 octobre prochain, à 10 h, à l'occasion d'un brunch animé sur différents thèmes. Des billets sont disponibles auprès de M. Jean-Pierre Rioux, maire de la Ville de Trois-Pistoles, pour ceux qui sont intéressés à y participer.

2016-10-12-9.3

9.3 Chemins municipaux vs Parc éolien Nicolas-Riou

M. Alain Bélanger demande si les municipalités seront dédommagées pour l'entretien des infrastructures routières municipales empruntées pour le transport des matériaux pour la construction du parc éolien. La réfection des chemins et infrastructures routières ne relève pas de la responsabilité de Parc éolien Nicolas-Riou, mais bien des municipalités et ces dernières pourraient utiliser les revenus issus du fonctionnement du parc éolien pour combler les frais reliés à ces dépenses.

2016-10-12-10

10. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 26 OCTOBRE 2016 À 19 H 30 À SAINT-MÉDARD

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 26 octobre 2016 à 19 h 30 au 3, rue de l'Église à Saint-Médard.

2016-10-12-11

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Blanchard de lever la séance à 21 h 27.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.